



VILLE DE  
**CREST**

**COMPTE-RENDU**  
**DU COMITE CONSULTATIF SUR L'AGENDA 21**  
**Mercredi 14 juin 2017 – 18h30**

**Elus présents** : Romain GIRAUD, Alain BATIE.

**Membres présents** : Arnaud BOISTEL (Vélo Dans la Ville), Christiane BROUSSAUD-CHAIX, Anne CAILLE, Christiane FRAUD, Janine MANOUKIAN, Véronique SIBILLE.

Excusés : Danielle BENOIT, Renée GUILLOT, Jacques LEONE, Henriette LIDIN (Les Amis du Vieux Crest), Danièle MAZERES, Alain SARTRE

**Secrétaire de séance** : Emmanuelle FOLCHER

• **Passerelle et expérimentation du mini giratoire au pont F Mistral**

**Présentation du projet de la passerelle :**

- Passerelle métallique piétonne et cyclable, d'une largeur de 3,5 m.
- Assise pour les piétons face au Diois.
- Déplacement des véhicules en amont du pont afin de permettre la création d'une bande cyclable et d'un trottoir pour les piétons coté aval.
- Du coté de la place de la Liberté un plateau traversant est prévu. Sur le quai Soubeyran une "chaucidou" est envisagée afin d'apaiser la circulation entre les voitures et les cyclistes empruntant la future Vélodrome.

*Chaucidou : c'est une chaussée à circulation centrale composée d'une voie destinée au trafic motorisé, encadrée par deux bandes latérales dédiées aux modes doux. La largeur de la voie centrale ne permet pas le croisement de deux véhicules. Ceux-ci sont autorisés à emprunter les bandes latérales lors des croisements, sans pour autant mettre en danger les piétons et les cyclistes qui s'y trouvent.*

**Expérimentation du mini giratoire :**

Dans le prolongement de l'avant projet de la passerelle et de l'étude préliminaire d'aménagement des carrefours, la ville a décidé l'expérimentation d'un mini giratoire en rive droite.

Le mini giratoire est en place depuis le 28 avril 2017.

Le 22 mai 2017, les services du département et la ville ont partagé leurs retours d'expérience afin d'évaluer et dresser un bilan de cette expérimentation (le pont et les voies sont propriétés du département).

**Points forts :**

- fluidification et apaisement du trafic,
- remontée de file vers l'ouest diminuée aux heures de pointes,
- suppression de la confrontation du tourne à gauche Verdun et file opposée,
- réduction du bruit,
- possibilité de demi-tour notamment pour les automobilistes sortant de la rue Crevecol,
- retours favorables de la population, des usagers, des commerçants et du lycée St-Louis.

**Points faibles :**

- traversée des piétons du quai de Verdun exposée,
- lisibilité de la compréhension du mini giratoire contrariée par l'omniprésence du matériel

des feux tricolores,

- le risque de collision matérielle n'est pas exclu,
- interaction de l'aménagement définitif avec la poutre de structure de la passerelle,
- tourne à gauche de la rue Paul Pons plus long,
- remontée de file plus importante vers l'est.

*Améliorations possibles:*

- installation d'un anneau central franchissable (effectuée le 19 juin 2017),
- sécurisation du passage piéton quai Faure,
- déplacement et sécurisation du passage piétons quai de Verdun,
- suppression des poteaux et potences de feux (travaux prévu prochainement).

Fin août 2017 est prévu une nouvelle phase de travaux sur le pont Frédéric Mistral afin de mettre en place des fourreaux pour la fibre optique et le déplacement d'une canalisation d'eau potable début 2018.

Les travaux d'aménagement de la passerelle commenceront fin 2017 pour une durée de 8 mois environ. La circulation sur le pont sera alternée (1 voie de circulation) et probablement interdite à certains moments.

**Remarques du Comité 21 :**

Vélo dans la Ville :

- Attention à la cohabitation entre les piétons et les vélos sur la passerelle car il n'y a pas de voie dédiée aux cyclistes.
- L'association souhaiterait l'expérimentation des bandes cyclables sur les quais en plus de l'expérimentation du giratoire. *La ville vérifie si cela est possible rapidement.*

Les membres du Comité 21 sont dans l'ensemble favorables à la pérennisation de ce mini-giratoire.

### • **Mettre en valeur le patrimoine agricole et l'alimentation locale**

- Samedi 22 juillet prochain l'association des producteurs d'ails de la Drôme tient un stand de dégustation et de promotion de l'ail lors du marché artisanal du samedi matin rue Maurice Long. Il est proposé aux membres du comité 21 de participer à cette manifestation (aide à la dégustation, promotion de l'ail).

**Remarques du Comité 21 :**

Établir une présentation des différents agriculteurs sur la commune le 22 juillet prochain afin de sensibiliser les habitants et les touristes à l'agriculture locale :

- Types d'activités (apiculture, élevage, culture).
- Quantités produites...

- Le 1er salon de la gourmandise et un concours sont est organisés le 25/26 novembre prochain à l'espace Soubeyran. Tous les restaurateurs, pâtisseries, traiteurs et bouchers de la ville ont été invités à composer une recette avec au moins 2 produits locaux à l'occasion de cet événement. Les membres du Comité 21 intéressés pourraient intégrer le jury qui permettra de déterminer la meilleure recette.

### • **Développer les circuits pédestres**

La Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans (3CPS) et l'office de tourisme sont en train de réaliser un recensement des sentiers pédestres sur Crest.

**Remarques du Comité 21 :**

- Les membres du comité 21 se proposent de participer à ce recensement. De nombreux

circuits existent, il faudrait les mettre en valeur (dépliant, affichage, fléchage, ...).

- L'association Tour et Détours (randonnée) et l'association de Chasse Crestoise pourraient être associées à ce projet en transmettant des informations sur les chemins pédestres.
- Des chantiers bénévoles pourraient être organisés afin d'entretenir les chemins.
- Il serait intéressant de mettre en place plusieurs circuits pédestres au départ de la Tour et au niveau de Crest Sud pour les touristes et les habitants souhaitant se balader.
- Proposer une thématique de sentiers (par exemple les lieux où Vanber a peint).

- **Sensibiliser la population aux économies d'énergie**

Quelles actions pourraient être mises en place afin de sensibiliser la population aux économies d'énergie?

- Concours famille à énergie positive (participation de quelques familles en 2016 par le biais du CCAS).
- Un conseiller énergie propose un accompagnement personnalisé (informations et conseils, visite à domicile, recherche de financement, analyse de devis, ...). Une aide financière de la C3CPS allant de 250 à 7500€ est possible pour une rénovation thermique d'un logement. Contact : 09 70 59 05 15 ou [habitat-energie@biovallée.fr](mailto:habitat-energie@biovallée.fr)
- Article dans la presse (quiz, le saviez-vous, ...).
- Communication sur le marché ou affiche dans le hall de la mairie.

- **Sensibiliser à la bonne conduite à Vélo**

Un article rédigé par Vélo dans la ville est paru dans la presse municipale (hiver 2016). Faut-il communiquer de nouveau et sur quels supports?

La ville s'engage à communiquer sur les conduites vélos/piétons/automobile : usagers prioritaires, rappel sur les panneaux de signalisations (tourne à droite vélos, contre sens cyclable, plateau traversant...).

L'association Vélo dans la Ville doit également sensibiliser sur ces problématiques (rôle de l'association).

### **Remarques du comité 21 :**

Problèmes de sécurité entre les piétons et les vélos. Sensibiliser les cyclistes à utiliser un avertisseur sonore.

- **Développer le frontage**

L'équipe municipale a engagé une réflexion sur le développement du frontage à Crest. Un premier test sur la rue Sadi Carnot dans sa portion comprise entre la rue Georges Clémenceau et la rue Sainte Euphémie a été souhaité afin de mieux appréhender l'ensemble des contraintes ainsi que les modalités techniques, administratives et juridiques à prendre en compte dans le cadre de ces opérations.

Le frontage va permettre aux riverains intéressés de disposer d'un espace entre la chaussée et leur façade. Ils pourront y planter des végétaux, y mettre des bacs de fleurs, ...

Un courrier a été adressé aux riverains de la rue Sadi Carnot concernés par le frontage. Ils ont jusqu'au 30 juin pour répondre. A ce jour, plusieurs riverains ont répondu positivement.

Si la bande de frontage n'est plus entretenue ou si le riverain ne souhaite plus de frontage, la bande de terrain pourra être recouverte avec le même revêtement du trottoir.

Si l'expérience de la rue Sadi Carnot est un succès, le frontage sera développé dans

d'autres rues.

Une action similaire est en route dans la rue Archinard à l'initiative des habitants (pots de fleurs, bacs en bois et en briques ...).

- **Remarques diverses du comité 21**

- La limitation à 30 km au niveau de la rue des Aubert n'est pas respectée.

*La ville constate que cela permet de respecter le 50km/h et observe beaucoup moins d'excès de vitesse (de l'ordre de 70 km/h).*

- Une animation sur le tri sélectif pourrait être développée durant la Coupe des 3 Collèges, afin de sensibiliser les jeunes sur le sujet et éviter qu'ils jettent leurs déchets n'importe où.

- Mettre en place le tri sélectif au niveau de l'espace Moulinage Coloriage (poubelles de tri sélectif) afin de permettre aux utilisateurs des salles de trier leur déchets.

*Les containers de tri se trouvent à l'arrière du bâtiment. La ville va étudier cette demande afin de réaliser l'aménagement le plus approprié (panneaux, bacs de tri, ...).*

- Le muret à la sortie du parking Dumont avance trop et gêne certains automobilistes pour leurs manœuvres. *Ce muret protège les piétons circulant sur le parking.*

- La sortie du nouveau parking rue Roch Grivel est dangereuse, ne pourrait on pas rajouter un miroir afin d'améliorer la visibilité des automobilistes.

*Cet aménagement est prévu prochainement.*

- Le problème du foncier au niveau des Plantas pour le passage de la vélodrome a t'il été réglé?

*En ce qui concerne l'itinéraire le long de la Drôme, il n'y a pas, pour l'instant d'accord entre la 3CPS et le propriétaire. Un autre itinéraire le long de la voie SNCF est à l'étude.*